Juin 2021

COMMUNE DE

Loubressac

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Chères Loubressacoises, chers Loubressacois,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires, un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail. Bouleversant nos activités économiques, familiales, associatives et sociales. Suscitant légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres, prendre soin des plus vulnérables et maintenir nos services publics… Qu'il nous soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des familles ayant perdu un des leurs, à celles qui sont plongées dans la maladie, la souffrance …

Merci à notre équipe municipale, élus et agents, d'avoir répondu présents dans ce contexte si difficile et de continuer à aller de l'avant pour l'intérêt de tous.

L'année 2021 est déjà bien entamée, les températures plus clémentes et l'apparition des rayons de soleil présagent d'une période propice à une vie, je l'espère, plus normale.

En vous souhaitant une bonne lecture de notre bulletin.

Le Maire, Antoine BECO, et son équipe municipale

Sommaire

2—Mot du Maire et Sommaire

3– Décès, mariages et naissances / Infos et horaires de la Mairie

4– Année 2020

5– Budget 2020 et taux d'imposition 2021

6– Budget primitif 2021 et Projets 2021

7– Hameau de Celles

8/9– Cauvaldor

10/11– La parole est aux Associations

12/13– Notre école

14/15– Les Mémoires de nos Anciens

16/17– Quelques rappels utiles …

18– Urbanisme

19- Consultations externes à l'Hôpital de Saint-Céré

20– Nouveautés

21– Expositions et Animations Eté 2021

22– Elections départementales et Régionales

Décès, mariages, naissances...



En 2020, il y a eu sur la commune :

Naissances : KOENIG Arthur , LANEAU Iris, OLLIVIER Lyssandre

Mariages : Félix ADALID & Joanna YSSEMBOURG, Margaux COUTAREL & Xavier LANDES, Justine PLUQUET & Olivier SCHLATTER, Franck LUCHEZ & Philippe SOTTO

Décès : AYROLES Claude, GARRIN née DAUM Dominique, Geneviève FOUMENTEZE née RAMBERT.

Décès de personnes nées à Loubressac : Marie AYROLES, Marguerite BOUZOU, Blandine TOURNEMINE, Rolande CARAYOL, Odette BREL

En raison de la complexité d'obtenir toutes les informations, nous vous présentons nos excuses pour tout oubli.

Infos et horaires de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

lundi de 9h à 16h30

mardi de 9h à 16h30

mercredi et jeudi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 16h

1 Route de Sarrouil
46130 LOUBRESSAC
Tel 05 65 38 18 30

commune-de-loubressac@orange.fr

Mouvement de personnel municipal

En 2020, Francis Ayroles est parti à la retraite après 30 ans de service sur la commune, et Nicolas Tillet a été recruté en juin 2020.

Début 2021,notre secrétaire, Valérie Rougié a cessé d'exercer ses fonctions après 14 ans passés à la mairie, et Alexandra Richer a été nommée à ce poste depuis le 1er Février dernier.

Nous souhaitons plein de bonnes choses aux partants et la bienvenue à Alexandra et Nicolas.



Départ à la retraite de Francis Ayroles



Alexandra Richer



Nicolas Tillet

Année 2020

Compte-tenu de la situation particulière engendrée par les restrictions sanitaires, les manifestations habituelles n'ont pu avoir lieu. Néanmoins, le cinéma en plein air a été maintenu et a eu beaucoup de succès. Environ 300 personnes se sont données rendez-vous sous les étoiles pour une soirée fort réussie. La saison touristique a également dépassé les années précédentes en terme de fréquentation.



Expositions de Nathalie Landes et Emilie Prunet

Hommage du parachutage de Lamaresque
Le 14 juillet 2020

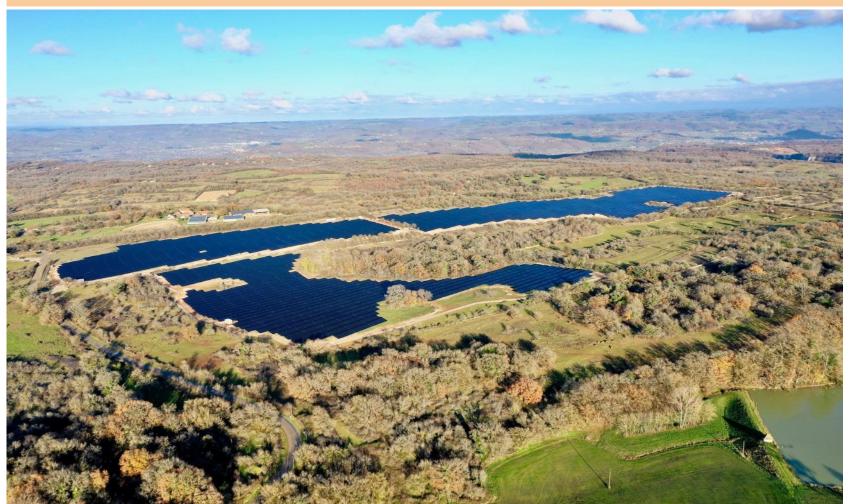




Pot de remerciement pour les couturier.es lors du premier confinement
Aout 2020

Projection Ciné Ciel , 250 personnes
Aout 2020





Le Parc photovoltaïque est en fonctionnement depuis début 2021

Budget 2020 et Taux d'imposition 2021

Section de fonctionnement (Dépenses)

		Compte administratif 2020		
chapitres	Nature de la dépense	Budget 2020	réalisations 2020	Budget 2021
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	203 300,00	96 262,75	225 602,80
012	CHARGES DE PERSONNEL	216 140,00	190 221,33	224 200,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	48 751,00	35 452,49	61 010,00
66	CHARGES FINANCIERES	2,00	1,44	100,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	423,50	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgetaires	580,70	580,70	450,81
22	Dépenses imprévues	26 876,00	0,00	32 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500 343,72		577 697,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		996 493,42	322 942,21	1 122 560,69

Section de fonctionnement (Recettes)

		Compte administratif 2020		
Chapitres	Nature de la recette	Budget 2020	réalisations 2020	Budget 2021
013	remboursement charges SS et prévoyance	500,00	5 263,00	500,00
70	Produits services	42 036,00	37 689,85	40 550,00
73	Impots et taxes	246 612,00	324 751,85	283 000,00
74	Dotations et participations	145 535,55	87 423,24	72 999,00
75	autres produits de gestion courante	27 125,00	29 672,75	29 000,00
76	Produits financiers	0,60	0,54	10,00
77	produits exceptionnels	8 600,00	8 548,37	10,00
excédent de fonctionnement reporté 002		526 084,27		696 491,69
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		996 493,42	493 349,60	1 122 560,69

TAUX IMPÔTS 2021

Le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales est entré en vigueur le 1er janvier 2021. A ce titre, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, mais bénéficient d'une compensation intégrale, calculée sur la base du taux de taxe d'habitation adopté en 2017. Cette compensation prend la forme suivante :

Les communes bénéficient du transfert à leur profit de la taxe foncière sur les propriétés bâties des Départements (taux de 23.46 en 2020). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré le 1er avril 2021, a décidé d'augmenter le taux de Foncier bâti de 1% , le foncier non bâti est inchangé.

Taxe foncière (bâti) : 38.89 comprenant le taux départemental de 23,46
Taxe foncière (non bâti) : 198,08

Cette augmentation permet à la commune d'augmenter ses recettes de 2600 €, soit une moyenne de 7 € par logement. Notre effort fiscal étant inférieur à 1, il est nécessaire de se rapprocher de ce seuil afin de pouvoir continuer de bénéficier de certaines subventions, dotations… Par ailleurs, la communauté de communes CAUVALDOR nous annonce la fin du reversement du FPIC dans les 2 années à venir, avec une baisse de 50 % cette année. L'attribution de compensation sera elle aussi supprimée. La commune doit donc commencer à prévoir cette baisse importante des recettes.

Budget 2020 et Projets 2021

Section d'investissement (Dépenses)

Chap-Opérat°	Nature de la dépense	Compte administratif 2020 Budget 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Budget 2021
20	Immo incorporelles	14 942,40	124,80		15 000,00
204	Subventions d'equipement versées	56 000,00	0,00		
21	Immo corporelles	343 280,60	36 958,25	23 597,20	336 163,05
OPERATIONS					
204	Ecole normes et accessibilité	57,60	57,60		2 000,00
207	aménagement lotissement Celles	30 000,00		20 000,00	5 548,88
208	cheminement sécurisé depuis parking extérieur	20 000,00		3 400,00	10 000,00
209	réaménagement presbytère	15 000,00			31 000,00
210	Eglise- tranche 2				20 000,00
211	Agrandissement local technique				20 000,00
212	bache incendie				20 000,00
213	insonorisation cantine				5 000,00
214	site des Ménoires				5 000,00
15	Création nouveau cimetière				15 000,00
216	Dissimulation réseaux Pech Fumat EP				40 000,00
217	Aménagement parking résidents				63 000,00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 980,00	1 979,28		1 826,00
27	Autres immobilisations financières	80 664,82			0,00
TOTAL des DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		**561 925,42**	**39 119,93**		**589 537,93**
Solde négatif reporté (001)		196 565,04			
Total restes à réaliser				**46 997,20**	**46 997,20**
TOTAL des DEPENSES D INVESTISSEMENT CUMULEES		**758 490,46**			**636 535,13**

Section d'investissement (Recettes)

Articles	Nature de la recette	Compte administratif 2020 Budget 2020	Réalisé 2020	Restes à réaliser	Budget 2021
13	Subventions d'investissements	107 326,00 €	106 326,00 €		2 348,00
16	Emprunts	0,00 €			
10	Dotations fonds divers	150 240,04 €	175 752,82 €		9 092,00
21	Virement de la section de fonctionnement	500 343,72 €			577 697,08
40	operations d'ordre	580,70 €	1 004,20 €		
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €		
TOTAL des RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		758 490,46 €	283 083,02 €		589 137,08
001	Excédent d'investissement reporté				47 398,05
TOTAL DES RECETTES DINVESTISSEMENT CUMULEES		**758 490,46 €**	**283 083,02**		**636 535,13**

LES PROJETS 2021

- l'étude de projet de création du nouveau cimetière va être lancée, le bail de l'exploitant se terminant prochainement
- Plusieurs projets seront aussi à l'étude : prochaine tranche de travaux dans l'église, réaménagement du presbytère, agrandissement du local des services techniques, réflexion pour un aménagement d'un parking pour les résidents…
- Lancement de l'appel d'offres pour l'aménagement du lotissement de Celles prochainement, le permis d'aménager pour 7 lots ayant été validé

Hameau de Celles



Par la création du « Hameau de Celles », la mairie a fait le choix d'accueillir une nouvelle population et de lui proposer un cadre de vie agréable aux portes du village.

L'ensemble de lots constituant le lotissement, ne devra comporter que des constructions destinées à l'habitat de type résidence principale. La taille des 7 lots, allant de 740m² à 1284m², est d'ordre indicatif.

Le permis de construire ayant été validé au printemps 2021, l'appel d'offre a été lancé. Les travaux devraient débuter en septembre.

Budget Lotissement 2020

Le budget du lotissement présente un total des dépenses et des recettes toutes sections confondues de 510 145.97 €.

Section de Fonctionnement	
Total des dépenses	277 114,97€
Total des recettes	277 114,97€

Section d'Investissement	
Total des dépenses	233 031,00€
Total des recettes	233 031,00€

Cauvaldor

Les commissions Cauvaldor sont composées d’élus, administratifs et techniciens.

Commission Économie – Tourisme – Artisanat – Commerce

Vice-Président : Jean-Claude FOUCHET, maire de Lauzac

La commission a fait un premier bilan après l’année de crise sans précédent que nous traversons. Dans une politique d’aide aux entreprises, le fonds l’Occal, dispositif unique en France, a été créé par Cauvaldor pour soutenir le tourisme, le commerce de proximité et l’artisanat. Il s’accompagne de subventions qui aident les entreprises dans leurs investissements pour la mise en place des mesures sanitaires et en vue de préparer la reprise. [participation au groupe de travail sur les aides à l’immobilier pour les entreprises]

Cauvaldor, conscient que la gestion du foncier est un enjeu capital pour assurer le dynamisme des entreprises et en attirer des nouvelles, a la volonté d’encourager l’implantation et l’essor des entreprises garantes du développement économique, en accord avec la vision écologique de la nouvelle mandature et en harmonie avec les paysans du territoire.

Titulaire, Janie Juillet

Commission Politiques patrimoniales et paysagères, Cœur de villages et requalification

Vice-Président : Guilhem CLEDEL, maire de Montvalent

Elle est un organe de réflexion et de proposition pour aider les communes à trouver une stratégie opérationnelle afin d’améliorer, dynamiser, créer, un cœur de village, un plan de paysage, une valorisation du patrimoine architecturale, de villes ou villages.

5 réunions ont déjà été organisées.au cours desquelles une trentaine de dossiers ont été étudiés ; par exemple : 13 dossiers « cœurs de village », projet de constitution d’un réseau de sites patrimoniaux d’exception et méconnus, projet de renforcement de l’attractivité du territoire par l’élaboration d’un plan de paysage, projet de développement d’un outil itinérant de valorisation du patrimoine :« la Patmobile »,projet de labélisation de « sites patrimoniaux remarquables », projet de création d’un Centre d’Interprétation de l’Architecture du Patrimoine à Carennac au Château des Doyens, siège du Pays d’Art et d’Histoire.

A l’heure actuelle un groupe de travail, est chargé de continuer l’écriture d’un guide « *aménagement cœur de village* » afin de permettre aux élus municipaux d’appréhender au mieux les contraintes tant techniques que financières de ce type d’opération.

Titulaire, Martine Valard-Planty



[CONSOM’LOCAL : RENOUVELEZ VOS CHÈQUES PÉRIMÉS SUR BEEGIFT]

Vous avez bénéficié d’un chèque Consom’ Local ? N'oubliez pas de vérifier sa date de validité ! S’il est périmé, vous pouvez prolonger sa date de validité en envoyant un mail à : aide@beegift.fr. N'oubliez pas de préciser le numéro de votre chèque. Si besoin, vous pouvez aussi vous rapprocher des maisons ou du car Cauvaldor services. Les équipes de Cauvaldor vous aideront.

La Commission Culture

Vice-Président : Freddy TERLIZZI, maire d'Alvignac

La commission intervient dans de nombreux domaines relevant de la culture: subventions des écoles de musiques, de danse et de cirque, découverte du Patrimoine, résidences d'artistes, cycles de ciné conférence, actions pédagogiques en milieu rural…

Pour l'année 2021, au sein du territoire de Cauvaldor, 24 associations culturelles bénéficient de subventions qui relèvent du soutien à la création, dans les domaines de l'éducation artistique, art plastique, littérature, lecture, audiovisuel, activités locales, de la mémoire…

Au sein de la commission, projets et actions sont en cours pour 2021: bibliothécaires itinérants, mise en place d'une école de musique intercommunale, lancement de la parution annuelle du « Qui Quoi Où » des activités culturelles, guide du « Vivre Ici », organisation des 2ème Rencontres culturelles en septembre 2021, exposition d'art contemporain « Résurgence » créé en 2017, exposition Nancy Cunard en octobre, conférences, projections de films, concerts….

Afin d'organiser au mieux ces événements, des groupes de réflexion se réunissent en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication, l'étude des publics, la cohérence des actions entre les différents lieux artistiques pour une possible mutualisation, et une stratégie de refonte du système d'information.

Un possible et souhaitable retour à une situation normale pour cette année 2021, peut nous permettre d'envisager une offre artistique et culturelle à la hauteur de nos espoirs.

Retrouvez dans une prochaine publication les retours des titulaires des commissions Urbanisme, Agriculture, Transition Ecologique et Animations de la Vie Sociale



Le Hameau de Py vu du Ciel

La parole est aux Associations



Les Quatre Saisons

Drôle d'année 2020 pour le Club des Quatre Saisons de Loubressac rattrapé comme tant d'autres associations par la pandémie. L'ombre du coronavirus refrène toute velléité de retrouvailles, toutes nos activités dorment d'un profond sommeil dans l'attente d'un hypothétique réveil en début d'automne.

Notre projet de voyage en Castille reporté deux fois, définitivement annulé en février, n'aura pas survécu au virus. A noter toutefois le remboursement intégral des sommes versées. Adieu brocante et ses moments de forte activité où, bénévoles et adhérents œuvrent en commun dans une joyeuse ambiance pour la réussite de la journée. Perdus les repas traditionnels, moments de partage et de convivialité autour d'agapes gastronomiques si chères à notre identité de lotois. Que dire de la trésorerie, pas de recettes, pas de dépenses, nous dirons finances assoupies. Notre générosité reste éveillée, un don à l'association des commerçants de Saint Céré et un autre à l'EHPAD de Saint Cère contribuent à l'effort collectif en cette curieuse période.

L'Assemblée Générale se tient traditionnellement en février, celle de 2021 reste à venir, elle se fera à distance ou plutôt en distanciel et non en présentiel pour utiliser le vocabulaire en vigueur. L'isolement induit par le confinement distant le lien social des membres de notre association, nous espérons qu'il n'affecte pas trop leur moral et leur appétit de vivre pour rester en forme et éviter le risque de sarcopénie.

Nos plus anciens membres s'essoufflent un peu, nous invitons les jeunes retraités à nous rejoindre pour promouvoir et redynamiser l'association. Restons optimistes nos moments de partage touristiques, culturels, récréatifs et gastronomiques finiront bien par revenir. Ne nous apitoyons pas sur ce que la pandémie nous enlève, réjouissons-nous plutôt de ce qu'elle nous laisse, et profitons-en un maximum. Espérons que le deuxième semestre de cette année permettra à tous nos seniors de se retrouver et de mener une vie presque normale.

Oublions vite, confinement, couvre-feu, distanciation, gestes barrières, pour les remplacer par réunions, repas, convivialité, voyages.

Bonne fin d'année à tous.

La Présidente, Martine Valard-Planty

La parole est aux Associations

Compagnie La Plume de Sand

Sandrine Mage, écrivaine, animatrice culturelle, est revenue vivre à Loubressac il y a 5 ans, alors qu'elle eût habité le village dans sa jeunesse, avec son père Jean-Claude Mage, lorsqu'il était instituteur.

Après plusieurs années dans l'Education Nationale, elle a créé sa micro-entreprise pour être au plus près de sa passion, entre l'écriture et la création de petits spectacles. Elle propose des animations contées thématiques pour enfants et écrit des spectacles de Noël qu'elle a présenté 2 années consécutives, à l'école de Loubressac : « Quand le loup devient l'ami de l'homme et « Un poussin parmi les canards ». Elle présente également des animations pour adultes, notamment en Ehpad et Foyers Logements. Elle a créé une association « Cie La plume de Sand » dont le siège est à Loubressac (https://laplumedesand.fr), avec laquelle elle associe différents artistes pour construire des projets, certains soutenus par Cauvaldor : des créations de spectacles « Le Lot à travers les notes » où elle partage la scène avec un accordéoniste de renom, Daniel Tobeña et « C'est une *Lot* histoire », mêlant le conte et la chanson française, avec le chanteur-guitariste, Niko Bertaux. D'autres projets sont en cours, notamment un conte musical avec l'école de Thégra qui sera présenté fin juin pour la kermesse et un projet avec l'Ehpad de Bretenoux dans le cadre de la prévention de la perte de l'autonomie. Entre spectacles et animations, Sandrine, présidente de la délégation lotoise de la « Défense de la langue française », donne également des cours de soutien scolaire et d'approfondissement en français, pour des élèves du primaire et des collégiens.

La Présidente, Sandrine Mage

Blog: http://sandrineartiste.centerblog.net – sandrinemage@sfr.fr- 06 75 60 37 10

Société de Chasse de Loubressac

Grâce à de nombreux propriétaires (qu'ils soient remerciés), la société de chasse de Loubressac gère la chasse sur environ 1 000 ha de la commune. Sa mission est la régulation des espèces : limitation de certaines : sanglier, chevreuil, renard et sauvagine, la réintroduction et gestion d'autres : perdrix rouge, lièvre et lapin. La société regroupe une quarantaine de chasseurs résidents et non-résidents à Loubressac.

Les jours de chasse en période d'ouverture sont les lundis, mercredis, samedis et dimanches. En règle générale, les battues au grand gibier sont organisées les samedis et dimanches matins. Des tirs d'été peuvent aussi être réalisés sur renard et chevreuil dans des conditions particulières. A la satisfaction des agriculteurs pour qui les sangliers causent de nombreux dégâts, une trentaine de sangliers ont été prélevés cette saison, ainsi que 12 chevreuils.

En 2015 également, un plan d'aménagement du territoire et de gestion des petits gibiers (sur cinq ans) a été signé avec la Fédération Départementale des Chasseurs. Des lâchers d'oiseaux juvéniles (perdreaux rouges et faisandeaux) ont été réalisés au cours de ces derniers étés à partir de parcs de pré-lâchers fabriqués par des chasseurs. Des agrainoirs ont été disposés sur le territoire pour compenser le manque de culture. Des points d'eau (4) ont été créés ainsi qu'une culture à gibiers. La chasse de ces espèces est évidemment suspendue le temps qu'une population sauvage se soit suffisamment développée. Cette année 35 perdreaux ont été lâchés. Malheureusement, un printemps orageux a limité la reproduction des oiseaux déjà en place. L'implantation du faisan est problématique, l'expérimentation est arrêtée.

Le Président, Hubert Cayrouse

Notre école

Malgré les restrictions sanitaires de cette année scolaire, l'Ecole de Loubressac est restée très active et pleine de projet

Peu après la rentrée, les 2 classes ont suivi de très près la course du Vendée Globe avec beaucoup d'interactions dans le programme scolaire : étude des différents états de l'eau, les différents continents et océans .... Ils ont participé à la course virtuelle avec un bateau pour chaque classe. Les bateaux Loubressacois sont bien arrivés aux sables d'Olonne grâce à une navigation quotidienne méthodique de nos petits skippers.

L'école participe à la première édition de la coupe de France du potager. Plusieurs carrés potagers ont été créés dans la cour de l'école, sous les directives des enfants après avoir pris le temps d'étudier avec leurs maîtresses les propriétés de la terre et les associations possibles entre les différentes variétés de légumes.

Un poste sur l'école de Loubressac a été menacé de suppression mais a finalement été sauvé pour cette année après maintes discussions et argumentations par les membres du conseil municipal et les parents d'élèves auprès de la direction de l'éducation nationale. Ce qui démontre que la scolarisation de chaque enfant dans l'école de notre village est primordiale pour le maintien de celle-ci.

Cette école comprenant 2 classes de la grande section au CM2 offre à nos enfants un cadre idéal et convivial pour s'épanouir dans leur apprentissage. Elle propose une garderie gratuite à partir de 7H30 le matin jusqu'à 18H00 le soir. Vous pouvez contacter la mairie si vous souhaitez découvrir notre école.

Les enseignantes ont prévu plusieurs sorties d'ici la fin de l'année : au cinéma, au théâtre de l'usine, à la piscine, découverte du patrimoine de notre village.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Evelyne et Nicole, nos employées à la garderie et à la cantine; et les deux maitresses, Mme Menet et Faure, qui permettent à nos enfants d'étudier sereinement malgré un contexte sanitaire difficile.

Et nous souhaitons une très bonne fin d'année scolaire à nos petits écoliers.



Julien Martignac

UN POTAGER A L'ECOLE DE LOUBRESSAC



La belle école de Loubressac est située en haut du village. Elle le domine, et, depuis la cour, l'on peut admirer la vallée de la Dordogne, site remarquable. Un emplacement rare, qui donne à cet établissement un charme unique.

Au cours de cette fin d'année scolaire, les 33 élèves de l'école participent à une épreuve spéciale. Il s'agit de la première édition de la Coupe de France du potager. C'est un concours national au service de la jeunesse et de la planète pour la promotion d'une alimentation saine et locale.

Ce concours gratuit s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable de nos jeunes, aussi enrichissant pour eux que pour leurs professeures, encadrants, et familles.

C’est une activité pédagogique, pérenne, écologique, sociale, positive, avec un accompagnement dans la mise en place et l'entretien du potager. Il y a de superbes lots à gagner qui permettront aux lauréats de vivre des expériences inédites: un reportage au journal de TF1,un séjour à la ferme LANDESTINI avec Fanny Agostini, animatrice de télévision, et Henri Landes, maitre de conférence à Science-Po, et de nombreuses surprises.

Les enfants ont testé la terre, vérifié le PH avec du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude, contrôlé le dosage en sable. Ils ont appris la saison des légumes, comment les planter ou les semer (quel légume peut on mettre à coté de l'autre) Les bacs potagers, fabriqués et mis en place par les employés municipaux et des parents d'élèves, ont été remplis d'oignons, radis, ail, tomate cerise, concombre, melon, salade… Les fraisiers ont été plantés dans une palette verticale peinte par les enfants.

Bonne chance à l'école pour ce concours, félicitations aux deux enseignantes, à l'association des parents d'élèves à l'initiative de cette opération, et remerciements à tous les accompagnants. Cette opération, qui sera renouvelée tous les ans, prouve le dynamisme de l'école de Loubressac, établissement à taille humaine, où les enfants, les enseignants, les employés municipaux aiment vivre et travailler dans des locaux agréables et un bon environnement.

La Municipalité et la population de la commune sont fières de leur école, et souhaitent bien la conserver pour le bien de tous.

Jacky Basset





Les Mémoires de nos Anciens



Roger a 97 ans, il est né en 1923 dans la maison de ses parents au lieu-dit SIRAN.

Il a construit toute sa vie entre Sarrouil et Siran, ces endroits qu'il aime tant et qu'il n'a jamais quittés.

Ses yeux si bleus démontrent une grande vivacité d'esprit. Ils pétillent lorsque lui vient en mémoire des anecdotes de cette longue vie où le temps s'écoulait tranquillement

Il se souvient……..

Ces moments passés sur les bancs de l'école d'Autoire avec son instituteur, Monsieur CASTAGNIE qui, comme il le dit, n'était pas comme les autres. « Nous avions des cours de « leçons de choses », qui faisaient l'objet d'expériences, et nous apprenions très vite car nous avions la matière devant les yeux. Nous amenions par exemple des fleurs trouvées dans les chemins ou les jardins pour les étudier.

Un jour, il demanda à toute la classe à quelle famille appartenaient les poules. Tout fier, après avoir réfléchi, je levais le doigt pour lui faire comprendre que j'avais trouvé une réponse : « aux plumifères Monsieur ».

Il partit d'un grand éclat de rire. Tellement sidéré par cette réponse qui finalement était réfléchie, les poules ayant bien des plumes ; il en parla longtemps les années suivantes aux élèves de sa classe.

Cet instituteur, si imprégné par ses élèves, tout au long de ces années d'enseignement, à 80 ans, devenu aveugle, était capable de reconnaître ceux-ci au son de leur voix.

Roger raconte sa vie centrée sur la ferme de ses parents, où tout jeune, il se levait déjà très tôt, souvent à trois heures du matin. Cela a été un excellent apprentissage de la vie. Il a appris à « tout faire », précise-t-il.

« Dans ce temps-là, nous étions autonomes ; nous avions des vaches et brebis, fabriquions notre beurre et avions nos légumes sans oublier les fraises et les framboises. Nous avons construit nos hangars et bergeries.

Dès l'âge de 12 ans, il partait par les petits sentiers menant à Autoire pour gagner quelques sous (25 francs ancien de la journée) pour « faire la vigne » ; avec malice, il se remémore ces journées scandées par la soupe du matin avec saucisse à 6 h00, la soupe du midi avec un morceau de cochon et le petit en-cas de l'après-midi pour tenir jusqu'au soir où l'attendait la soupe pour terminer la journée.

Les uns et les autres ne buvaient surtout pas d'eau, le vin était « meilleur pour la santé ». C'est pour cela que les routes étaient bordées de vignes à perte de vue, car il fallait produire du vin pour l'année et pour toutes les familles.

Il parle peu du bourg, mais lui vient en mémoire que, dans les années 30, les jeunes du village organisaient déjà la fête votive. Elle lui semblait grandiose car c'était l'occasion de s'amuser ; alors les jeunes se déplaçaient.

Son père jouait de l'accordéon. Quelques fanfares l'accompagnaient et toutes les lumières donnaient une ambiance féérique.

Puis Roger devient plus grave en se remémorant les évènements de la dernière guerre.

Il précise que les jeunes du village restaient un peu inconscients vis-à-vis de cette guerre qui ne les touchaient pas directement.

Mais lorsqu'il aborde la fameuse journée du 14 juillet 1944, je frissonne et j'ai l'impression d'être présente ce jour-là :



« J'étais, le matin du 14 juillet, dans le jardin chez mes parents, vacant à mes occupations habituelles. En fin de matinée j'entends un bruit sourd provenant du ciel. Je lève la tête et je vois des centaines de petites taches blanches descendant en virevoltant, puis devenant de plus en plus grosses.

Mon beau-père, immédiatement alerté, s'empare de la charrette avec les bœufs et part en direction de ' La Maresque ». Il faut savoir que la population avait été avisée par les résistants quelques jours auparavant, ou peut-être la veille. Ceux qui avaient des moyens matériels pour récupérer ce qui allait tomber du ciel s'étaient organisés pour cette vaste opération.

Tous ceux qui participèrent à cet acte héroïque de résistance reçurent un parachute.

Nos femmes surent très vite tirer parti de ceux-ci en fabriquant des vêtements. Les cordes, quant à elles, très solides servirent aux hommes pour les travaux de la ferme. »

Revenons à une dernière anecdote plus légère, mais qui aurait pu tourner au drame.

Lorsqu'il commença à fréquenter sa future femme, lors de l'une de ces promenades, l'on suppose romantiques, ils partirent tous les deux avec un fusil mitraillette chargé, récupéré, je ne pourrai vous dire la provenance, car il n'a pas révélé sa source.

Ils trouvèrent amusant de fabriquer une cible, et au lieu de « conter fleurette » se mirent à tirer en direction de la cible qui se trouvait à proximité d'une ferme. Le voisin, inquiet et surtout sentant des balles siffler non loin de ses oreilles, se rendit chez le père de la demoiselle pour lui faire part de son inquiétude.

Il demanda que ce genre de distraction ne se reproduise plus, et que pour plus de sureté, il valait mieux qu'ils jouent à autre chose !!!!

Voici un petit bout de vie de Roger qui, toujours plein de vitalité, espère que je reviendrai pour me raconter d'autres histoires……



Propos recueillis par Martine Valard-Planty

Quelques rappels utiles ...

VOIRIE

VP : Francis LACAYROUSE, maire de Rignac

Tout d'abord un rappel: la compétence "voirie" a été transférée à CAUVALDOR en 2015.

Compte tenu de la grandeur de la Communauté des Communes, il a été décidé de créer 3 secteurs géographiques d'appartenance et représentés par le découpage en 3 zones:

-le secteur Est:25 communes

-le secteur Centre:26 communes dont Loubressac

-le secteur Ouest:26 communes

Chaque secteur est représenté par une Commission voirie locale. Jacky Basset siège dans la commission Centre qui comprend Loubressac.

Il est alloué une certaine distance de renouvellement de voirie par secteur et par an renouvelable, calculée au prorata de la longueur des voies de chaque commune transférées à CAUVALDOR.

Pour Loubressac, il nous est accordé précisément 1347 mètres linéaires par an.

C'est ainsi que, pour 2021,les voiries suivantes ont été proposées:

-VC1 de la RD 14 à Pech Fumat

-VC26 coté Lacam

-VC/RD30 prés de la Fromagerie Etoile du Quercy

Par ailleurs, un programme de "Point à temps" (technique de réparation ponctuelle de chaussée)nous est attribué tous les ans, et une enveloppe financière pour achat de matériaux de voirie (grave, enrobé à froid etc...)

Réglementation Bruits de Voisinage

Sont considérés comme bruit de voisinage :

- Les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité
- Les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de l'activité en cause

Horaires à respecter pour vos travaux avec appareils bruyants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Le Préfet du Lot rappelle que son arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que :

LE BRULAGE DES DECHETS ISSUS DE L'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS DES MENAGES ET DES COLLECTIVITES EST INTERDIT.

Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille ..) et s'applique en toute période.

LES FEUX DE CHANTIER SONT INTERDITS.

Seul le brûlage sur place des bois infestés par des insectes xylophages est autorisé.

(demande de dérogation à la Mairie)

LES FEUX REALISES PAR LES AGRICULTEURS, PEPINIERISTES ET EXPLOITANTS FORESTIERS, DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES PROFESSIONNELLES, SONT INTERDITS DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE ET SONT REGLEMENTES LE RESTE DE L'ANNEE.

L'arrêté du 5 juillet 2012 peut être consulté à l'adresse suivante : www.lot.equipement-agriculture.gouv.fr rubrique usagers.



Objectif Zéro déchet

Comment tendre vers le 0 déchet ?

Adoptons la règle des 5 R

Étape 1 : Refusez ce dont vous n'avez pas besoin. Refusez les objets à usage unique et ceux non valorisables.

Étape 2 : Réduisez vos déchets en achetant des produits durables avec un emballage minimal ou nul. N'achetez que les quantités nécessaires (vrac).

Étape 3 : Réutilisez avant de jeter et pensez à la seconde vie des objets : vendez ou donnez ce qui ne vous sert plus. Et pourquoi ne pas emprunter, louer ou acheter d'occasion ?

Étape 4 : Rendez à la terre les matières organiques grâce au compostage : épluchures, restes de repas, tontes, feuilles, tailles d'arbres, carton non souillé. Vous fabriquez en plus un engrais naturel.

Étape 5 : Recyclez ce qui n'est plus utilisable en triant vos emballages et en apportant à la déchèterie les déchets volumineux et dangereux. Trouver la plus proche de chez vous sur *syded-lot.fr.*

Le Syded du Lot vous accompagne vers le 0 déchet.
RDV sur www.syded-lot.fr

Conception et réalisation : Sousceyrac-en-Quercy. Adaptation par le Syded du Lot - 210502

SYDED Lot



Urbanisme

RAPPEL DE QUELQUES REGLES D'URBANISME

- **<u>Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :</u>**

→ Création de 5 à 20m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, poulailler …)

→ Ravalement

→ Modification de façade

→Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine

→ Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC)

→ Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine

→ Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante

→ Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux)

→ Changement de destination de locaux existants

→ Construction ou modification de clôture

→ Les adjonctions de parements

→ Les piscines non couvertes (de 10 à 100m²), installation de piscine hors sol

→ Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques …), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

- **<u>Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :</u>**

→ La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20m²)

→ Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements …)

→ La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux …

TOUJOURS CONSULTER LA MAIRIE ET SON PLU



Consultations externes à Saint-Céré

Mise à jour du 05/12/2019



Centre Hospitalier St-Jacques
de Saint-Céré

« Prendre soin en Haut-Quercy »

CONSULTATIONS EXTERNES

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.59		
DISCIPLINE	MEDECIN	JOUR(S) DE CONSULTATION
CARDIOLOGIE Epreuves d'effort	Dr DIDIER	Lundi et Mardi matin
CARDIOLOGIE - Consultations	Dr FLEURANT	Jeudi
Chirurgie ORTHOPÉDIQUE TRAUMATOLOGIQUE	Dr FERRARINI	Jeudi après-midi
	Dr MARTIN	Mercredi matin
Chirurgie VASCULAIRE et THORACIQUE	Dr DIEMONT Ou Dr LARIDON Ou Dr DE WAILLY	Mercredi après-midi (tous les quinze jours)
Chirurgie VISCÉRALE et DIGESTIVE	Dr ABDEH	Vendredi matin (tous les 15 jours)
DIABETOLOGIE	Dr OLIVIER	Mercredi (1 fois par mois)
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	Dr YOTOV	Mardi après-midi
HEMATOLOGIE	Dr ROUSSI	Vendredi (1 fois par mois)
NEPHROLOGIE	Dr ALLAL	Vendredi (1 fois par mois)
PLAIES ET CICATRISATION	Dr BONIZZONI	½ journée par mois
PNEUMOLOGIE CANCEROLOGIE THORACIQUE	Dr FARNY	Mardi (3 fois par mois)
PNEUMOLOGIE	Dr CABAU	Lundi matin
PRE-ANESTHÉSIE	Dr KRETTLY ou Dr GUINGAL	Lundi ou Mardi (tous les 15 jours)
RHUMATOLOGIE	Dr PUGIBET	Vendredi (1 fois par mois)
UROLOGIE	Dr ORSONI Ou Dr BOURGNINAUD	Mardi matin

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.10.40.23		
Consultations Gynécologie Obstétrique	SAGES FEMMES	Du lundi au vendredi

Uniquement sur rendez-vous : Téléphone : 05.65.53.25.61		
Consultations Association Nationale de Prévention de l'alcoologie et de l'addictologie	Psychologue Intervenant social	Lundi après-midi Lundi (tous les 15 jours)

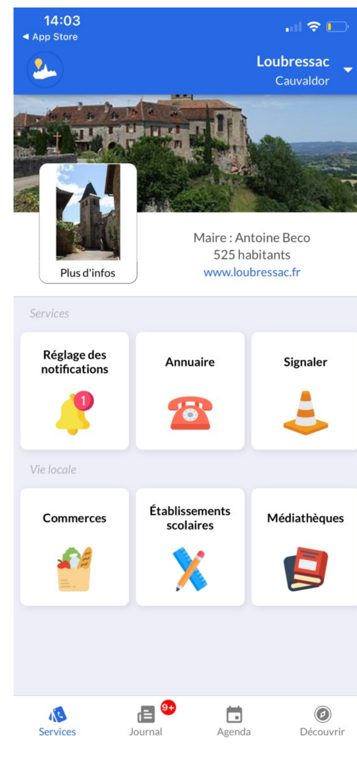
Avenue du Docteur ROUX - 46400 Saint Céré
Tél. 05.65.10.40.00 - Télécopie 05.65.38.38.10 - www.ch-stcere.fr

INTRAMUROS

Cauvaldor a souscrit un abonnement à l'application Intramuros pour sa collectivité et les communes membres.

Dans cette interface vous retrouverez tous les évènements de Cauvaldor mais aussi de votre commune, des communes voisines, les infos pratiques …

Vous pouvez télécharger l'application directement sur l'Apple Store ou le Play Store.



BORNE WIFI



Une borne Wifi a été installée depuis le printemps au niveau de la borne de l'office du tourisme, Place du Foirail. Cet accès est complètement gratuit et accessible à tous et toutes sur votre smartphone, tablette et ordinateur.

La Commune sur les réseaux …

Retrouvez les dernières infos mais aussi des photos de notre beau village sur **Facebook (Page « Loubressac »)** , **Instagram (« @loubressacofficiel »)** et le **site Internet de la commune (http://loubressac.fr)** !



66 Publications | 330 Abonnés | 22 Abonnements

Village de Loubressac
Compte Officiel
Plus Beau Village de France
Département du Lot 46
Pour que votre photo soit publiée sur ce compte... suite

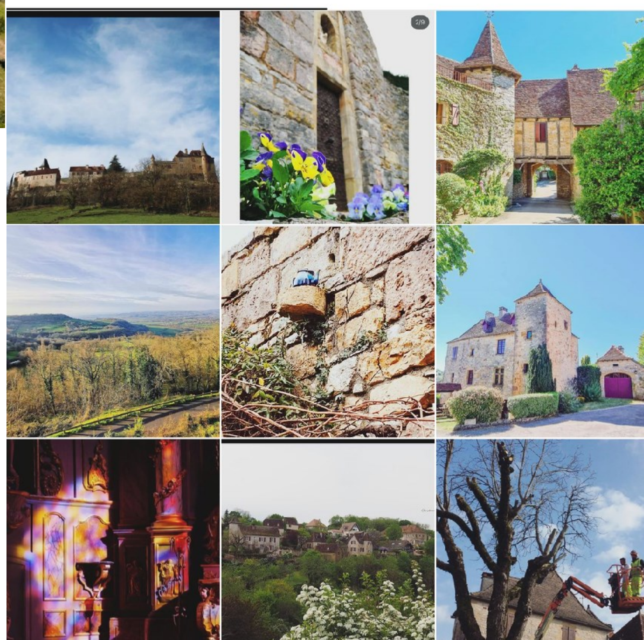
Abonné(e) | Écrire













Animations et expositions 2021

EXPOSITIONS

DATE	Nom	Contenu
Du 23 au 30 juin	Mme LANDES Nathalie Mme PRUNET Emilie	Peintures acryliques, aquarelles, pastels …
du 4 au 10 juillet	Mme RENEE Louise	paysages, portraits d'animaux et de personnes ..
Du 11 au 18 juillet	Mme CAVELIER Sylvie	peinture à l'huile et paysages
	Mme PECQUENARD Béatrice	collages et aquarelles
Du 19 au 25 juillet	Association " la Grange de Ge-petto"	tour à bois, fer, dentelles aux fuseaux, peintures …
Du 26 juillet au 07 août	Mme CALLOT Vanina et sa fille	pastels et photographies
Du 29 juillet au 07 août	Mme AUREILLAN Michèle	peintures
Du 08 au 29 août	Mme JANNOT	bijoux et tableaux
du 16 au 22 août	Mme THEVENET Arlette	aquarelles fleurs, natures mortes, paysages

DATE	ANIMATIONS
Vendredi 23 juillet—soir	Soirée festive et gourmande organisée par le Comité des Fêtes
Lundi 26 juillet - 21h	Visite nocturne aux lampions organisée par le Pays d'Art et d'Histoire
Jeudi 05 août - 21h	Visite artistique théâtralisée organisée par le Pays d'Art et d'Histoire
Dimanche 08 août - journée	Journée du livre organisé par la plume de Sand
Jeudi 12 août - soir	Ciné Belle Etoile " Une belle équipe" organisé par la municipalité
Jeudi 19 août—soir	Marché gourmand organisé par la municipalité
Dimanche 22 août—journée	Brocante organisée par les Quatre Saisons

Toutes ces animations sont maintenues sous réserve de conditions sanitaires permettant leur bon déroulement.

Synopsis du film du 12/08 : Après une bagarre, toute l'équipe de foot de Clourrières est suspendue jusqu'à la fin de la saison. Afin de sauver ce petit club du Nord qui risque de disparaître, le coach décide de former une équipe composée exclusivement de femmes pour finir le championnat. Cette situation va complètement bouleverser le quotidien des familles et changer les codes bien établis de la petite communauté...



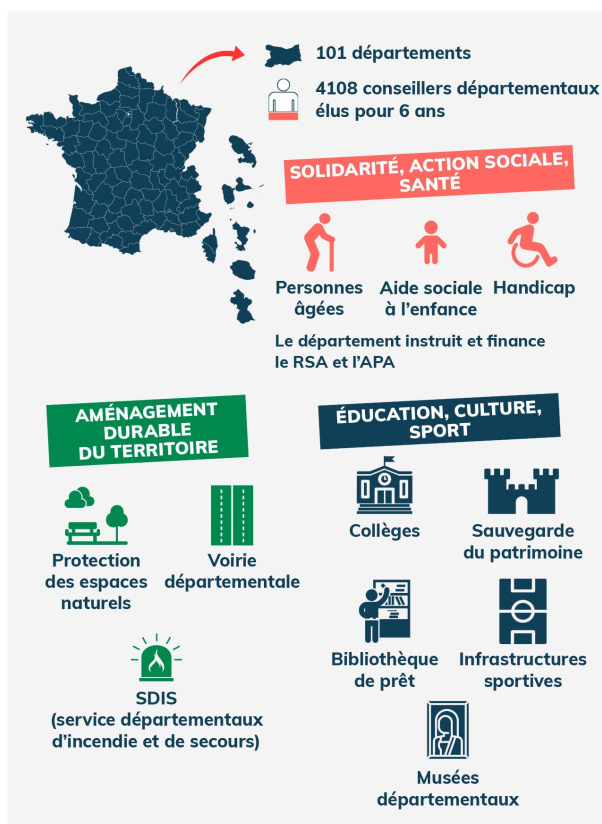


ÉLECTIONS

RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle de la région ?




Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr I 2019


Tout sera mis en œuvre pour respecter les conditions sanitaires en vigueur et vous permettre de voter en toute sécurité.

N'oubliez pas de prendre votre stylo personnel !